PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Ariège
Aveyron
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Lot
Tarn
Tarn-et-Garonne

087

Janvier 2011

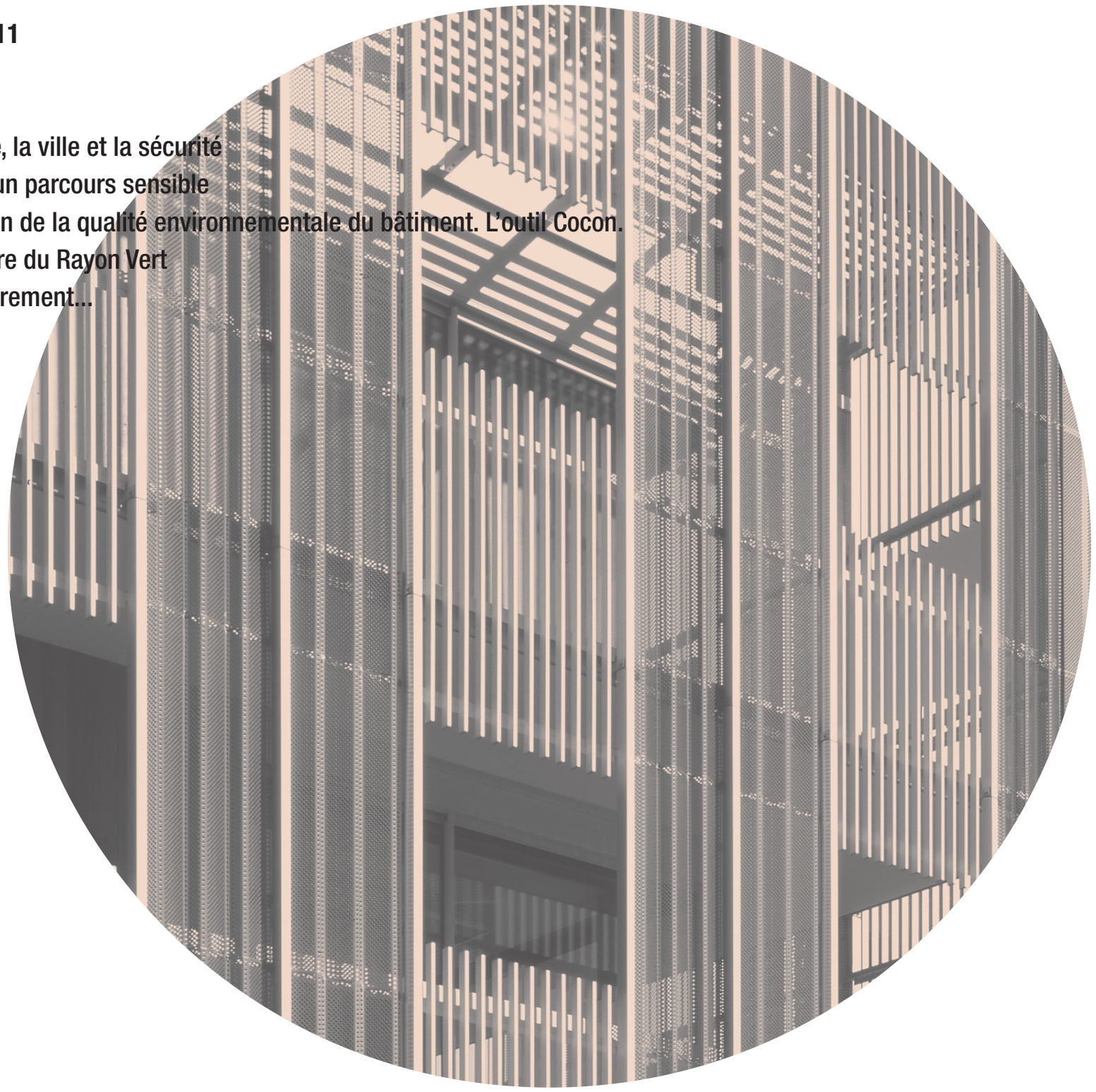

Lieux dits
L'architecte, la ville et la sécurité
Le projet : un parcours sensible
Optimisation de la qualité environnementale du bâtiment. L'outil Cocon.
Le Belvédère du Rayon Vert
Habitez autrement...

2,00 euros

ÉDITORIAL

Daniel Estevez

Accepter l'imprévu. «Accepter l'imprévu, c'est faire preuve de modestie et de pragmatisme et en outre c'est inévitable». Yona Friedman, infatigable défenseur d'une architecture de la simplicité et de la survie, l'a souvent répété : nous devons promouvoir une architecture de l'anti-routine et de l'intelligence des situations. Il s'agit d'un objectif difficile et ambitieux, car l'architecture de l'anti-routine n'est pas n'importe quoi et certainement pas l'architecture du «anything goes». L'architecture de l'anti-routine doit produire des choses incomplètes, des instruments plutôt que des monuments, c'est à dire des dispositifs qui seront ensuite interprétés de façon imprévues par les habitants. Car c'est en réalité une erreur profonde que de produire une architecture qui souffre, se corrompt et puis se dénature dès que ses habitants se l'approprient et par exemple la décorent avec leur propres moyens. Tel est en général le cas de cette architecture tendue et abstraite, de cette collection impeccable de «boîtes avec des trous» bien dessinées, de cette architecture finie que l'on pourrait qualifier, par amusement et provocation, d'helvético-catalane. Nous connaissons tous ces plaintes récurrentes et ces colères privées que les architectes, nous tous, avons tendance à prononcer à l'égard des gens qui n'habitent pas nos bâtiments comme il le faudrait, comme nous l'avions imaginé et programmé et qui, par exemple, les décorent, les décloisonnent, les équipent de parabole etc. Mais si l'architecture des beaux objets finis est parfois agaçante par le manque de considération qu'elle développe vis à vis des pratiques sociales des gens du commun, cette question prend une tournure véritablement cauchemardesque lorsque l'idéologie du «monument-minimaliste-bien-minéral» s'applique à l'espace public, c'est à dire à la ville elle-même.

J'ai pris récemment un café à la terrasse d'un bistrot à Toulouse, sur la place Olivier. Je connais bien, j'y ai quelques souvenirs. Il faisait beau, c'était l'été et j'ai demandé au patron de bien vouloir fixer un parasol sur ma table. Il a refusé. Lorsque je lui ai demandé pourquoi, celui-ci m'a expliqué que depuis la récente rénovation de cette place, il lui était désormais interdit de placer parasol ou plante verte sur sa terrasse : «à cause de la minéralité de la place, ils ont dit. La minéralité, c'est les architectes. Plus de plante, plus de parasol et tout ça.» En regardant la place on ne peut que constater l'étendue du désastre. La grande fontaine centrale d'abord. Elle a été déplacée. Démontée et remontée quelques mètres plus loin mais ses beaux emmarchements de pierre ont été supprimés dans l'opération. Mutilée de sa base, elle est désormais ridiculement petite ! «Oui ça c'est une astuce, c'est à cause des SDF, comme ça y peuvent plus s'asseoir.» Tous les arbres de la place ont été coupés, supprimés et remplacés par deux improbables jeunes bâtons. Un dérisoire parterre gazonné en forme de coeur est installé au centre de l'espace, «Oui, c'est pour les chiens, vous comprenez, c'est pour les crottes quoi». Le sol se déploie en continu sur toute la place, il est délimité en bordure de la rue de la République par ces bittes anti-voiture standardisées en granit. Ce sol, c'est un enrobé rose clair, une surface sans trottoir. «Ah oui, le rose, c'est rapport à la ville rose, enfin la chanson de Nougaro là, vous savez.» Pauvreté et indigence d'un espace public de la routine, d'un lieu stéréotypé, privé de tout mais équipé de caméras de surveillance. Ceci est donc à lire comme un faire-part : durant cette année 2010 à Toulouse la rénovation urbaine a progressé mais la place Olivier a disparu.

Voici qu'une nouvelle année débute et Plan Libre l'espère pour chacun aussi éloignée que possible des ravages des vieux stéréotypes tout comme des nouveaux. Plan Libre vous souhaite une année riche d'énergie, de rencontres, d'imprévus et d'architecture. Une année 2011 pleine de bruits, de gens, de réjouissances et d'occasions. Des occasions. L'occasion de boire dans une fontaine publique, celle de jouer aux boules sur un sol en terre battue, de pique-niquer en famille sur l'herbe tendre, celle de s'abriter sous un porche ou de retrouver un ami à la terrasse ombragée d'un café. L'occasion de partir en bicyclette au hasard de petites rues inconnues ou bien celle de s'asseoir sur un banc à l'ombre d'un arbre. Une année de conscience et d'attention à l'imprévu, une année de délicatesse pour notre environnement direct, ici et maintenant.

MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

Adhésion / Abonnement / Commande

○ **Bulletin d'adhésion 2011**

Professionnels : 50 euros / Étudiants : 20 euros

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles…), d'être abonné à Plan Libre et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture…).

Un ouvrage au choix parmi les six déjà publiés est offert sur simple demande.

○ **Bulletin d'abonnement à Plan libre pour une durée de 1 an / 10 numéros**

Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

○ **Publications de la Maison de l'Architecture :** 10 euros l'exemplaire

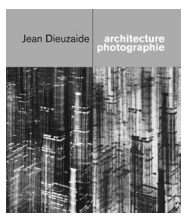

Jean Dieuzaide. Architecture, photographie

Pack Prix Architecture. Années 2001 + 2003 + 2005

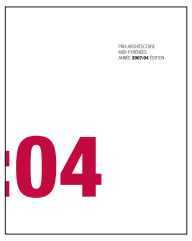

Prix Architecture Année 2007

Prix Architecture Année 2009

Plan Libre. Recueil articles cahiers centraux 2002-2006

Nom Prénom

Profession Société

Adresse

Tél. E-mail

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :

Plan Libre / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse / E-mail: ma-mp@wanadoo.fr

Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

Edition
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin 31100. Toulouse
tél. 05 61 53 19 89 / ma-mp@wanadoo.fr
Dépôt légal à parution

N° ISSN 1638 4776

Directeur de la publication
Pierre Duffau.

Rédacteur en chef
Jean-Manuel Puig.

Bureau de rédaction
Bernard Catllar, Daniel Estévez, Véronique Joffre.

Comité de rédaction
Sylvie Assassin, Nathalie Bruyère, Philippe Cirgue, Danièle Damon, Vincent Defos Du Rau, Gérard Ringon, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

Coordination
Aurélie Bayol.

Informations Cahiers de l'Ordre
Martine Aires.

Ont participé à ce numéro
Patrick Arotcharen, Sophie Cordier, Daniel Estevez, Véronique Joffre, Eric Morin, Gérard Ringon.

Graphisme
Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Anissa Mérot.

Impression
SRI Rotative.

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées.
La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et le Club des partenaires : NPN, Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi, Technal, VM Zinc.

ACTIVITÉS

MAISON DE L'ARCHITECTURE
Midi-Pyrénées

Exposition

Architectures contemporaines en Midi-Pyrénées

Jusqu'au 5.02.2011. Galerie du CMAV - Toulouse

Dans le cadre de son programme d'actions culturelles, la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées organise tous les deux ans, depuis 2001, en collaboration avec le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, l'événement : Prix Architecture Midi-Pyrénées. Cette manifestation a pour objectif de récompenser et promouvoir la création architecturale contemporaine de qualité en Midi-Pyrénées. Les 5 éditions de cet événement ont permis de mettre en avant des projets architecturaux distingués par un jury de professionnels, qui témoignent de la vitalité, de la qualité et de la diversité des champs d'intervention des architectes dans la région.
La Maison de l'Architecture propose une exposition photos qui présente 68 projets sélectionnés à travers ces 5 éditions.

www.cmav.free.fr

11

Le Conseil d'Administration de la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées vous présente ses

MEILLEURS VOEUX

Conseil d'Administration
Président : Pierre Duffau / Vice-Présidente : Véronique Joffre / Secrétaire générale : Michèle de Hoÿm de Marien / Trésorier : Stéphane Lopez
Membres : Sylvie Assassin-Dumons / Julie Bouché / Didier Denis / Daniel Estevez / Jean Larnaudie / Dominique Perset / Jean-Manuel Puig / Catherine Roi / Manuel Valentin / Pierre-Edouard Verret

AGENDA

Exposition

Le logement social, moteur de l'innovation et de la qualité architecturale

Jusqu'au 25.02.2011. Communauté urbaine du Grand Toulouse – Hall d'accueil

Sept bailleurs du Grand Toulouse, l'Union sociale pour l'Habitat Midi-Pyrénées, soutenus par le Grand Toulouse et la SEM Constellation, ont décidé de présenter leurs projets les plus innovants, actuellement lancés sur la métropole toulousaine.

Communauté urbaine du grand toulouse- 6 rue René Leduc- Toulouse
Entrée libre du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00

Débat

Densité, densité ! mais de quelle densité parlons-nous ?

Mardi 08.02.2011 à 18h30

galerie du CMAV – Toulouse

Organisation : AERA
dans le cadre des mardis de l'architecture.
Tél. : 05 61 21 61 19

Exposition

Reliefs-Extension de Michel Blazy

Du 12.01 au 26.02.2011, La Cuisine – Négrepelisse

La cuisine propose dans le cadre d'une collaboration avec l'espace Ecureuil de Toulouse une Extension de l'exposition Reliefs en présentant plus particulièrement des vidéos et des installations de Michel Blazy qui mettent en jeu la poésie inhérente aux processus de transformation et de dégradation de matériaux alimentaires. Pâtes et graines constituent ici les matériaux précaires d'œuvres amenées à évoluer au fil du temps et à se répandre dans l'espace d'exposition.

Conférence : « Les nourritures dans l'art » le 15.01.2011 à 11h

S. Sagot, directrice artistique de La cuisine et J. Rouge, assistante de direction pour l'espace Ecureuil. Elles s'attacheront à explorer les liens qui unissent les nourritures à l'art dans la création contemporaine. Cette réflexion les conduira plus particulièrement à présenter les oeuvres choisies pour l'exposition Reliefs.

Vernissage de l'exposition le même jour à 12h.

www.la-cuisine.fr

Exposition

Lieux dits

Du 18.01 au 23.04.2011- Centre d'art contemporain Chapelle Saint-Jacques, Saint-Gaudens

Ce travail oscille entre peinture, sculpture et architecture et s'élabore à partir de récits d'aventures ou récits d'espaces personnels. L'événement, qui provoque l' œuvre donne priorité aux humanités. « La divagation » est un projet né en 2007, « LIEUX DITS » en est sa forme finale.
Valérie du Chéné imagine il y a trois ans un nouveau processus de travail et induit de nouveau le protocole comme mode de rencontre.«La divagation » propose donc un rendez-vous entre l'artiste et des individualités de diverses catégories socio-professionnelles.
Valérie du Chéné se voit alors confier la narration de souvenirs d'espaces extérieurs ayant laissés sur ces personnes, empreintes et émotions.
Aujourd'hui, deux expositions lui sont consacrées l'une, au centre d'art Chapelle st jacques, l'autre à l'espace artistique de la Médiathèque du Pays de Lourdes. Ces propositions sont le résultat des expériences menées depuis maintenant deux ans.

www.lachapelle-saint-jacques.com

L'ARCHITECTE, LA VILLE ET LA SÉCURITÉ

Comment les architectes peuvent-ils, dans leurs pratiques professionnelles se saisir de la question de la sécurité ? Paul Landauer, architecte qui enseigne à l'Ecole d'architecture, de la ville et des territoires de Marne-La-Vallée, a choisi de se confronter à cette question en prenant en compte les demandes de sécurité formulées actuellement, sans pour autant renoncer « ***à faire de l'architecture*** » et à « ***donner vie à l'espace qui nous entoure et à nos relations sociales*** », suivant les propos qu'il emprunte à Aaron Betsky.
C'est là une position courageuse et difficile ; en effet, il se refuse à entrer dans les logiques sécuritaires à la manière de certains urbanistes anglais et américains, tout en reconnaissant la légitimité de revendications sur le plan de la sécurité. A ce propos, je me suis demandé pourquoi à aucun moment il ne s'interroge sur la manière dont se sont constituées socialement ces revendications de sécurité et sur la place qu'elles occupent dans l'espace public, alors que depuis plusieurs années, des chercheurs comme Laurent Mucchielli et Emmanuel Todd ont remis en cause la réalité d'une dégradation de la situation sécuritaire française, ceci en interrogeant précisément les données dont on dispose à ce propos.
Le livre se développe en trois temps qui sont écrits dans des registres différents.

Le premier chapitre dresse un tableau des figures spatiales actuelles de la sécurité qui n'obéissent plus du tout à « *la conception ancienne qui était fondée sur la protection fortifiée et une visibilité souveraine* ».
La logique actuelle de la surveillance se fonde sur la maîtrise des flux, que celle-ci s'exerce dans des lieux spécifiques comme les stades, les aérogares, mais aussi dans les réseaux de déplacements urbains. Landauer s'arrête par exemple sur la logique selon laquelle ont été conçus les entrecroisements des lignes de tramways dans la partie centrale de Bordeaux et de Montpellier : le choix a été fait de disséminer ces entrecroisements pour éviter des agrégations de foules importantes ; à contrario, le choix différent fait à Strasbourg semble avoir généré des problèmes.
Le glacis, un autre dispositif qui permet de définir à proximité de grands équipements des périmètres de sécurité et « ***de séparer les usagers selon leurs fonctions ou leurs droits, tout en préservant un lien visuel entre les espaces dissociés*** ». Nous découvrons que ce rôle est attribué au plan d'eau de la place de la République à Lyon et à celui du Musée des Arts Premiers à Paris. Et nous qui pensions naïvement que ces plans d'eau étaient là pour la beauté du lieu et le plaisir du visiteur !
La « mutabilité des espaces » ne permet pas seulement de répondre à la variation des usages urbains, elle est aussi une manière de gérer les flux ; les barrières Vauban sont ainsi devenues un équipement qui jalonne nos villes, prêtes à baliser les espaces, à canaliser les foules et à protéger les édifices publics ;
La fin de ce chapitre aborde un point fondamental à propos du fonctionnement de ces dispositifs : l'invisibilité conditionne la conception actuelle de la sécurité. Cette invisibilité, c'est celle des dispositifs eux-mêmes et des modes de surveillance qu'ils offrent ; c'est celle que permet l'établissement de cheminements différenciés qui se généralisent dans tous les équipements. Cette invisibilité se présente comme une nécessité « ***car pour être efficaces les modes de contrôle et les modalités d'intervention doivent rester imperceptibles des spectateurs*** », et « *la gestion de la sécurité évolue dès lors dans un tout autre espace que celui que voient les citadins. Au lieu d'une gestion directe par les agents des services ou d'une co-surveillance des lieux assurée par ces agents et les habitants, on assiste à une dissociation complète entre le domaine du contrôle et celui de l'intervention* ».
Pour compléter cette information majeure, il aurait été éclairant de connaître les acteurs qui élaborent ces dispositifs, les mettent en place et en assurent le fonctionnement.

Le second chapitre aborde la question de la sécurité sous un angle différent en considérant la manière dont elle est mise en jeu dans certains usages de l'espace public.
Par exemple, la mise en place de dispositifs qui, dans le but de favoriser la mobilité, séparent les différents modes de déplacement, ne conduit-elle pas à une individualisation des usages et à un évitement des confrontations dont la ville a pourtant toujours été le lieu ?
Autre question : dans cette ville faite de mobilité, quel sort est réservé à l'immobilité ? C'est elle qui permet aux ambiances urbaines de se constituer, et aux rencontres d'avoir lieu.
Dans les pratiques urbaines actuelles,« l'événementiel » prend une place considérable. Les animations et les fêtes qui se renouvellent continuellement, contribuent à moduler en permanence les espaces urbains qui y perdent toute densité : « *la fête ne consiste plus à remettre en cause l'organisation quotidienne des lieux urbains mais bien plutôt à diffuser au sein de la ville la distraction comme valeur consensuelle et ordinaire à des fins de sécurité. Cette délégation implicite du contrôle et de la surveillance à des prestataires d'animation modifie peu à peu l'espace public…* »

Enfin dans le dernier chapitre, Paul Landauer aborde de front la nécessaire implication des architectes dans la question de la sécurité : « *les architectes, urbanistes ou paysagistes feignent d'ignorer la montée en régime que connaît ce thème de la sécurité dans la fabrication des villes. Or aucune alternative à la ville dite « sécuritaire » ne pourra être imaginée tant que les urbanistes continueront à tourner le dos à la sécurité . Pire, un tel refus laisse le champ libre à la mise en œuvre des manœuvres les plus cyniques de certains responsables du maintien de l'ordre* ».
Son analyse et ses propositions se résument en 3 mots – ruser, révéler, ouvrir - qui constituent des scénarios. Chacun de ces scénarios sera explicité à l'aide de quelques-uns des exemples qui sont rapportés, ceci pour en donner une idée concrète. On peut penser, à juste titre, que cette simple présentation ouvre sur des questions qui nécessiteraient un débat !
• « *La ruse consiste à déployer une intelligence des situations pour tirer avantage de ce nouvel art de sécuriser la ville tout en préservant sa nature* ». Il illustre ce scénario notamment par la manière dont Jean Nouvel a traité dans plusieurs édifices le rapport entre l'espace public et l'espace privé et le franchissement de l'un à l'autre. A l'Institut du Monde Arabe, à la Fondation Cartier, le vocabulaire architectural « ***participe à la dissimulation des effets de contrôle et de surveillance*** ».
• Révéler : ce scénario est principalement illustré par les dispositifs de surveillance mis en place au Parc de la Villette « *site qui accueille des espaces aux statuts et aux pratiques très différents* »…« *La sécurité y est moins le fait d'agents de surveillance que celui d'animateurs ayant choisi de surjouer les mécanismes de la sécurité. Cette connivence entre les formes de la sécurité et celle des animations suscite une prise en conscience chez les usagers qui expérimentent au même titre que les activités du parc, la succession des contrôles interrompant la continuité de leur promenade* ».
• Enfin avec le scénario ouvrir, Paul Landauer nous présente le travail de recomposition de l'espace public et des abords d'immeubles, qu'il a réalisé à Brest dans deux quartiers de logement social, et qu'il illustre avec plusieurs plans. Il résume ainsi son intervention : « *Notre réponse à l'insécurité ne porte donc pas sur la mise en place de mesures de protection, de type grille et contrôle d'accès. De telles mesures n'ont pas été exclues des projets – des interphones et des lecteurs de badges ont été posés sur les halls d'entrée – mais placées en second plans… L'essentiel de nos interventions a donc porté, dans les deux sites sur le dessin de places… Elle (cette opération) révèle, s'il en était besoin, combien le fait de générer du rassemblement peut aussi constituer une manière de rassurer. La mixité des usages et le placement d'espaces de convivialité en des lieux stratégiques constituent une véritable alternative aux principes classiques de la résidentialisation* ».

La conclusion rappelle l'ampleur des questions auxquelles nos sociétés sont confrontées, déjà entrevue par Hannah Arendt qui, écrivait en 1961 : « *ce qui rend la société de masse si difficile à supporter, ce n'est pas, principalement du moins, le nombre de gens ; c'est que le monde qui est entre eux n'a plus le pouvoir de les rassembler, de les relier, ni de les séparer* ».
Et, pour Paul Landauer, les architectes devraient y être impliqués : « *La forme de la ville apparaît ici au cœur de tous les enjeux. Car le monde, urbanisé à une échelle encore inédite dans l'histoire de l'humanité, a plus que jamais besoin d'un espace public décloisonné - au sens propre - où la sécurité n'est pas réservée à quelques enclaves privilégiées. La tendance à l'entre-soi et au repli communautaire ne constitue pas les seules menaces à l'existence d'une ville citoyenne. Les dispositifs qui encouragent la disparition de tous les lieux de confrontation possible - que ce soit par la séparation des parcours selon les publics, par la généralisation des filtrages ou par la codification des usages, voire l'effacement de ces mêmes usages derrière l'esthétisation des lieux publics - sont des dangers tout aussi grands.* »

Gérard Ringon, sociologue

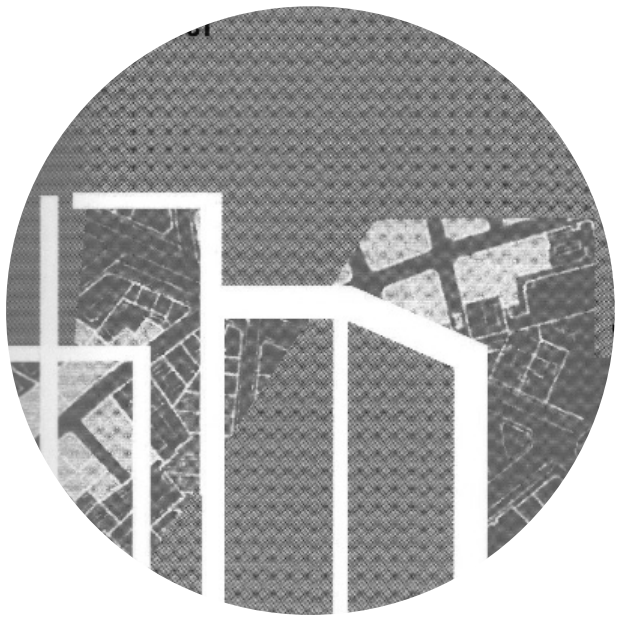

Paul Landauer, ***L'architecte, la ville et la sécurité***, 103 pages, PUF, 2009, coll. « La ville en débat » dirigée par Jacques Donzelot.

Le projet : un parcours sensible

Par Patrick Arotcharen, architecte

Texte rédigé à partir de la conférence donnée par Patrick Arotcharen le 7 octobre 2010 à l'occasion des XXIVèmes Rendez-Vous de l'Architecture à Toulouse.

La production de mon agence d'architecture est le fruit d'une démarche personnelle, enrichie et stimulée par les réflexions et travaux collectifs menés avec mes collaborateurs. C'est au nom de cette pluralité que je parlerai de Notre parcours.

Notre appartenance à ce cher territoire de la Côte Basque a profondément modelé notre pratique de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

Un territoire, deux influences culturelles

1 - Ce territoire s'est forgé au travers de deux cultures qui à la fois s'opposent et s'entremêlent :

> Une culture rurale, ancrée dans la tradition et la langue basque, et portée par une population issue du travail de la terre et attachée à un environnement naturellement généreux. L'« etxe », maison-ferme familiale, est l'archétype architectural hérité de ce passé.
Cette culture unique est le creuset d'une forte identité qui peut, sous certains aspects, confiner au repli identitaire, et se soustraire aux dynamiques contemporaines.
Trop longtemps peut-être, les basques n'ont pris conscience de leur patrimoine qu'au travers du regard des élites parisiennes ou européennes en quête d'exotisme. La place du village, avec en icône la maison labourdine et le fronton au pied du clocher, deviennent les clichés d'un cadre de vie idéal. Au travers de ce regard flatteur, la population locale est valorisée au plus profond de sa culture rurale. Entraînant ainsi une certaine réticence à faire évoluer un modèle marqué du sceau de l'icône, au risque d'une production architecturale quelque peu folklorisée.

> Puis, une autre culture, plus ouverte, née sur la côte au siècle dernier, et bercée par la vie mondaine des stations balnéaires en vogue. C'est le cas de Biarritz, ville internationale où les têtes couronnées d'Europe avaient leurs résidences, les musiciens leurs scènes et les grands couturiers leurs ateliers.
Elle s'est manifestée par la création d'une architecture balnéaire brillante, souvent le fait d'architectes parisiens de renom.
Cette architecture balnéaire ou éclectique du début du siècle dernier a pris rang d'académisme et fait l'objet de mesures de protections par ZPPAUP[1].
Comme pour renouer avec ce passé brillant, aujourd'hui, des villes à l'instar de Biarritz ou de San Sebastien organisent des concours d'architecture faisant appel à l'élite architecturale nationale ou internationale. C'est la manifestation d'une volonté d'ouverture et d'accueil des visiteurs et de la clientèle internationale.

Ces deux tendances s'expriment aujourd'hui dans la création architecturale contemporaine en Pays Basque.

2 - Enjeux climatiques

Le climat est très tempéré : la région ne souffre donc ni de grandes chaleurs, ni de grands froids. Une particularité climatique qui singularise la région par rapport aux problématiques environnementales. Les solutions à adopter dans cette région seront donc bien différentes de celles en vigueur à l'intérieur des terres aux tendances plus continentales.

3 - Enjeux urbains

La Côte Basque reçoit aujourd'hui l'afflux d'une population de retraités fortunés jetant leur dévolu sur les centres villes.
La croissance urbaine sur l'agglomération de Biarritz - Anglet – Bayonne, est sans précédents : 20 000 habitants de plus en dix ans, soit 20 % d'accroissement de la population. Ce phénomène rejette en périphérie des villes une population autochtone chassée des centres par un prix de l'immobilier qui atteint des niveaux parisiens. Conjuguée à la concentration de l'activité économique sur la côte, cette pression urbaine touche des territoires en lisière avec une nature de collines verdoyantes : la campagne.

4 - Paysages d'exception

Le pays basque est une région de piémont, les étendues planes sont rares, un relief ondoyant couvert de végétation dévale jusqu'au contact de l'océan et des villes de la côte.
Le climat tempéré et les abondantes précipitations conjuguent leurs efforts pour nourrir un écrin végétal d'une incroyable vitalité et diversité.

Aujourd'hui exercer le métier d'architecte en pays basque requière un positionnement dans ce contexte face à quelques enjeux évidents :
> comment construire sur des franges urbaines au relief ondoyant en contact avec la nature ?
> quelle attitude adopter vis à vis de modèles architecturaux d'essence rurale ?
> quelle peut être une réponse locale face aux enjeux climatiques et à la nécessité de produire une architecture qui réduise la facture énergétique ?

1 - Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager

1

2

3

Notre pratique s'est forgée, habitée par cette ambivalence culturelle de la tradition et de l'ouverture. La conscience des enjeux environnementaux nous fait progressivement glisser vers une architecture de l'enveloppe en opposition à une architecture de la maçonnerie percée. Nous intervenons essentiellement en périphérie des villes dans ces paysages de collines dont le relief et le couvert végétal nous ont entraînés dans des recherches d'interventions douces au contact du sol et de la nature. Ces enjeux ont induit l'élaboration d'outils de modélisation 3D qui nous permettent d'aborder des situations spatiales complexes générées par des parcours mouvementés. Mais le contenu de notre démarche ne saurait mieux s'exprimer qu'au travers d'exemples détaillés de nos projets :

1 - L'intervention en périphérie des villes.

Il y a dans la culture de la ville et de l'urbain une certaine tendance à opposer le minéral et le végétal. Et pour mieux absorber des organisations tramées, le développement urbain est souvent enclin à effacer le relief.
Nous préférons depuis toujours jouer du relief et de la nature pour intégrer notre architecture.

Il est possible de créer de la ville et de la densité au coeur de la nature et des collines ondoyantes du Pays-Basque. Nous avons accueilli avec gourmandise cette tendance de l'urbanisme durable à végétaliser la ville ; l'idée que la nature ne soit plus simplement un objet de décor mais aussi un environnement de confort qui apporte fraîcheur estivale et qualité de l'air.
C'est aussi un enjeu de composition de l'urbain et du paysage. Nous aimons l'idée dans le parcours urbain de lire en profondeur et dans une fusion complexe les édifices et les arbres plutôt qu'un ordonnancement rigoureux d'alignements différenciés des façades et des végétaux. Une certaine confusion dans la lecture de l'espace urbain ne nuit pas à notre plaisir de parcourir les sites.

Travailler avec le relief suppose des architectures différentes où le contact au sol peut être géré de manière moins brutale que dans un rapport du monolithe minéral avec la terre. C'est le cas de notre travail sur le projet d'extension du campus Quiksilver. La typologie de cabanes proposée offre des parcours dans la nature qui mettent en scène les édifices dans des visions en surplomb ou en contre-plongée. Accrochées à la pente, les cabanes sont accessibles par des passerelles s'élançant entre les arbres et projettent à leur extrémité des belvédères en surplomb sur le site. Pourtant, un travail de déblais/remblais radical aurait produit des situations spatiales plus conventionnelles et probablement plus faciles à gérer en effaçant le relief et en arrachant le couvert végétal.

Nous aimons ce contact respectueux, et même cette promiscuité entre les branchages et la peau des façades. C'est le cas de notre agence où les espaces de travail tutoient les cerisiers et les acacias au droit d'un balcon projeté au-dessus du vide.
Nous aimons l'idée que l'architecture se lise au travers de la végétation. Ce travail d'écriture architecturale fait souvent échos au développement végétal par la profusion des rythmes et les transparences. C'est le cas des façades réfléchissant l'environnement naturel des bureaux de « Créaticité », du siège de « l'Office 64 » et de la « Chambre des Métiers » à Bayonne.
Nous aimons aussi introduire la nature dans la peau des édifices. Les exigences environnementales produisent des bâtiments isolés par l'extérieur dont la végétation peut parfaitement devenir un élément de protection, renforçant ainsi les qualités thermiques de l'épiderme sans oublier le rôle actif dans la captation de CO_2.

Dans notre écriture architecturale, nous nous attachons à fusionner architecture et nature. Il faut noter que cette tendance s'éloigne d'une approche rurale où la ferme labourdine s'exprime comme un monolithe qui se confronte violemment au terrain. Il y a derrière cette perception l'idée que l'agriculture est une domestication de la nature. Cependant, il apparait dans la culture basque une forme d'atavisme qui, parallèlement, rattache les habitants à des pratiques où la nature s'impose, comme celle de la chasse à la palombe. Cette survivance ancrée dans la culture populaire a développé la fascination de la palombière érigée dans la forêt. C'est le signe d'un rapport plus doux et plus ludique à la nature. J'ai baigné dans ma jeunesse dans cette culture et j'en ai gardé des merveilleux souvenirs qui forgent aujourd'hui mon imaginaire.

2 - Le Thème du parcours dans l'espace architectural et le paysage

Le travail sur les parcours nous fait envisager différemment notre pratique du projet. L'étude et la recherche en géométral qui passe par l'écriture de la coupe et du plan, nous frustrent dans son incapacité à rentre compte des perceptions dynamiques sur les projets.
Nous avons investi dans une cellule de modélisation afin d'approcher la conception des projets en 3 dimensions par l'étude des visions et des sensations sur le parcours. Cette attitude génère des formes architecturales que seule la balade dans l'espace légitime.
Le plan organisé et tramé des premières esquisses est déformé au final par le déplacement rêvé ou simulé. Cela donne des architectures aux expressions cinétiques faites de tensions, d'accélération de lignes et de pentes, de transparences, de cadrage de vues etc…
Le projet est découpé en séquences, le parcours sculpte l'espace. Les concours perdus de la médiathèque de Saint Jean de Luz et des archives de la Côte Basque en sont une illustration. Les émergences et la boutique du « Musée de la mer » à Biarritz le matérialisent. Le travail d'implantation le long de l'avenue de Prissé et la volumétrie du siège social de « l'Office 64 » sont les produits de cette démarche.
A ce travail de sculpture cinétique se rajoute une définition de rythme de façade qui joue de la répétition et de l'accélération pour souligner les effets.

Cette approche de l'architecture comme une sculpture inscrit notre travail comme une forme de filiation aux grands sculpteurs basques qu'ont été « Oteiza » et « Chillida ».
Le BTS audiovisuel à Biarritz, tout comme les projets précédemment cités des archives de la côte basque et de la médiathèque de Saint Jean de Luz, sont un hommage à leur œuvre. J'ai de leur production la sensation d'une présence de la terre, de la montagne mais aussi de celle de l'océan et du vent. Leur travail va de la matière creusée, sculptée, à la feuille pliée ou découpée. Il parle d'espace que le regard et le corps peuvent parcourir ou toucher. Les œuvres donnent la sensation de pouvoir être traversé par le vent et la pluie battante.

4

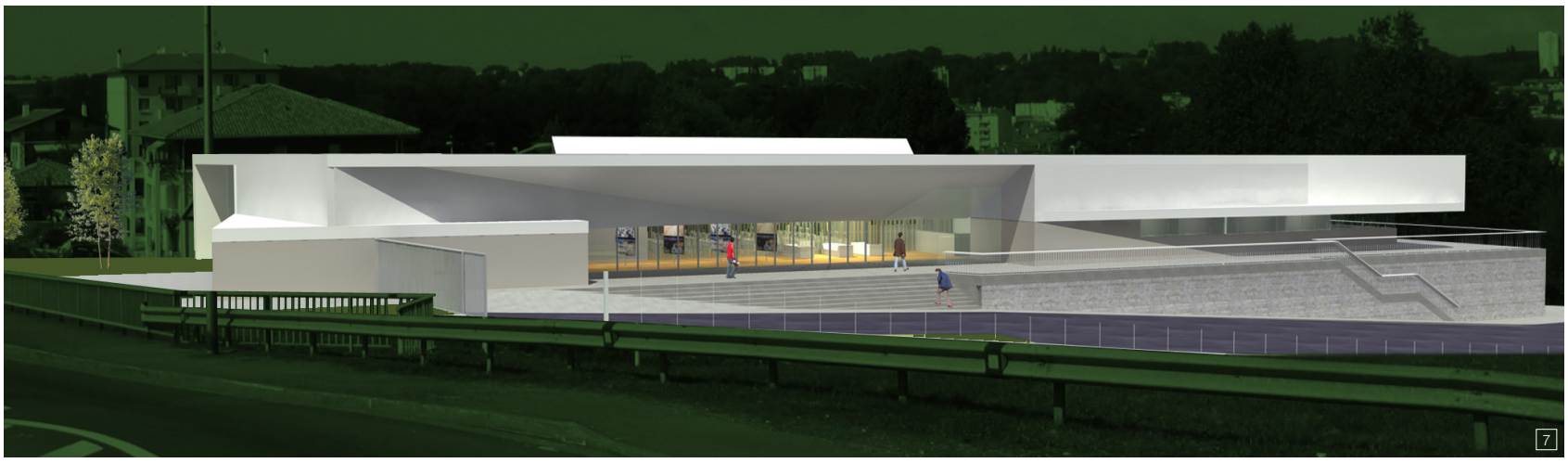
7

5

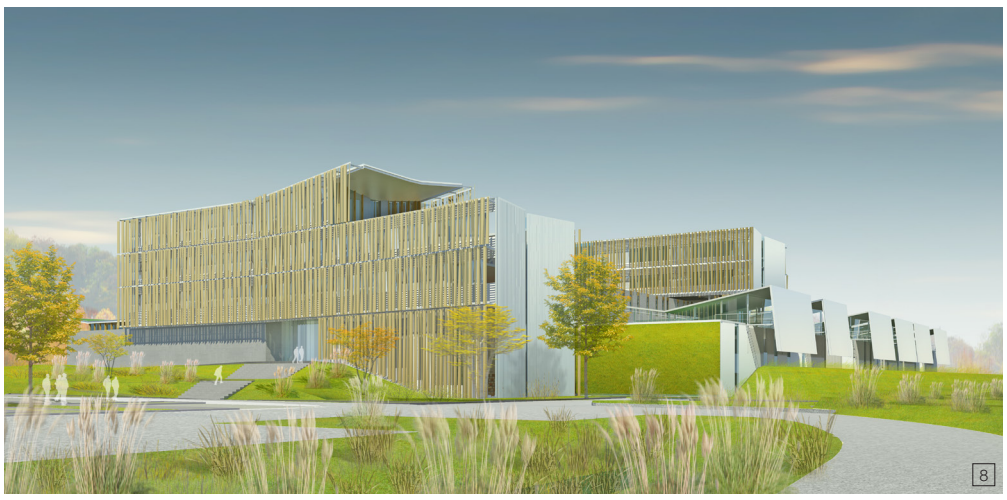
8

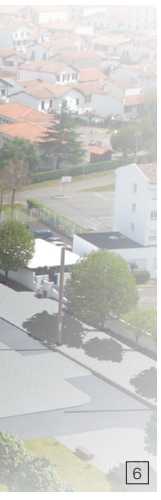
6

9

10

Ces artistes ont ouvert par leur production des champs formels qui se rapprochent de l'architecture. Une architecture débarrassée d'une référence vernaculaire trop littérale mais qui trouve ses racines sur le territoire.

3 - De l'architecture de maçonnerie au travail sur l'enveloppe

Nous aimons les architectures qui s'ancrent avec force dans le sol et qui proposent en attique des structures légères. Traduction à fois d'une continuité par la mise en œuvre des maçonneries ou des structures béton, et d'une recherche d'innovation par l'écriture des structures et des enveloppes.
Avec l'apparition de l'enveloppe par l'extérieur, les édifices vont recevoir des vêtures qui couvrent les maçonneries ou s'accrochent à des structures légères. Nous passons d'une ère où l'on transforme le matériau sur le chantier à une époque où l'on préfabrique en atelier des éléments d'architecture allant jusqu'à constituer des parois finies entières.
La filière sèche envahit peu à peu le monde de la construction. Et dans une région où le modèle de la maison labourdine érigée en icône est décliné dans l'expression des édifices de logement, il s'agit d'une révolution.
Nous avons choisi de considérer les obligations environnementales comme une aubaine pour échapper à un carcan culturel qui confine trop souvent à des expressions folkloriques. Tout d'un coup, il est possible de justifier une vêture bois sur la peau d'une façade en protection d'un complexe isolant. Ce qui reste à inventer, c'est la réalisation de vêtures élégantes et la définition d'une architecture adaptée aux particularités du climat local.
Ce climat tempéré et humide est propice à une vie en plein air durant huit mois de l'année.
Nous avons entrepris avec le bureau d'études environnementales Nobatek, des recherches pour produire une architecture qui soit plus adaptée aux usages et au climat de la côte basque. C'est à dire une proposition différente de celle du bâtiment thermos proposée sous des climats moins cléments servant aujourd'hui de référence, et se déclinant en réglementations, normes ou labels.
Nous travaillons sur des concepts de ventilation naturelle, de verrière tampons, de système de protections solaires qui se combinent et se complexifient de plus en plus. Notre démarche est expérimentale, et s'adosse sur l'expertise d'ingénieurs qui approchent la performance des édifices en simulant leur comportement thermodynamique dès l'esquisse. Fort de ces précautions, nous avons pu entraîner dans ces expériences des maîtres d'ouvrage comme le « COL » ou « l'Office 64 » qui sont des acteurs qui opèrent dans le secteur du logement social.
Nous avons ainsi développé un projet en filière sèche tout bois, d'une vingtaine de logements avec le COL, intégrant des matériaux à changement de phase.
Un des obstacles au développement de la filière bois est celui du confort d'été. Il faut compenser le manque d'inertie thermique des parois bois. Les matériaux à changement de phase, en passant de l'état solide à l'état liquide, absorbent des calories qui abaissent la température de l'air. Le travail d'analyse et de simulation réalisé par Nobatek a permis d'évaluer une réduction du nombre de jours d'inconfort de 25 à 6 jours par an. Les moteurs de calcul de simulation thermodynamique et de calcul réglementaire ne permettent pas d'intégrer les matériaux à changement de phase dans les évaluations en stade projet. C'est après une analyse du comportement des matériaux en laboratoire que les ingénieurs ont extrait les éléments quantifiés leur permettant d'intégrer ces résultats dans leur simulation. A l'évidence le progrès et l'innovation sont dépendants de la recherche et de l'expérimentation. Il faut la complicité et l'engagement du maître de l'ouvrage qui accepte de déroger à la norme.

Le moteur de cette démarche est nécessairement l'architecte. Sa collaboration avec un bureau d'étude qui valide ou invalide les hypothèses dès l'esquisse est indispensable. Si ce bureau d'étude est doté de structure de laboratoire pour évaluer des matériaux et d'une cellule de veille technologique, l'innovation technique est au bout du chemin.

Loin de constituer un nouveau carcan pour la création architecturale, nous considérons les enjeux environnementaux comme une aubaine. Ils ouvrent à l'architecte d'autres champs que celui de la maçonnerie percée. La façade est le lieu de l'interface au climat, au paysage et au milieu ambiant. Elle devient donc porteuse de tout un savoir technologique qui traite de thermique, d'étanchéité à l'air et à l'eau, de ventilation, d'isolement acoustique, d'apport de lumière, d'exploitation du rayonnent solaire etc. Autant de champs que fouillent les approches environnementales.
La façade devient enveloppe et, nourrie de recherches et d'innovations, se complexifie. Elle se pare de parois de verre, de structures de brises soleil, d'organes et de grilles de ventilations. Elle prend de l'épaisseur et prolonge les espaces intérieurs. Sur l'épiderme de l'édifice, le maçon a laissé la place aux entreprises qui travaillent le verre et les structures légères. Et souvent au jardinier.
Cette tendance se retrouve sur nos projets de « l'Office 64 », de « Créaticité », de la Chambre des métiers, les logements pour le « COL » au « Séqué » etc… Elle est appelée à un bel avenir sur la Côte où le climat doux génère des envies de vie en plein air.

4 - Une écriture architecturale qui révèle la construction

Ce développement de la filière sèche a alimenté dans notre pratique un goût pour les assemblages. Ce travail est particulièrement sensible sur le projet d'extension du campus Quiksilver. Nous avons travaillé avec Bernard et Vincent Battut (ingénieurs structure bois), une architecture qui donne à lire l'évidence de la construction. Nous avons dessiné des cabanes comme des objets nés de l'empilage maîtrisé de pièces de bois et de métal. Cette écriture qui laisse apparaître la main de l'homme dans la construction devient didactique. Elle prend soin de souligner chaque geste. Aucun élément coffrant ne vient masquer les liaisons de poteaux, de poutres, de planchers et de solives etc… Les faux-plafonds ajourés posés en légers filtres laissent entrevoir la circulation des organes techniques dans la profondeur des espaces. La difficulté dans ce type d'expression, c'est le risque de la profusion des signes. Nous préférons cet égarement à une expression qui fait l'apologie de l'abstraction en proposant des espaces vidés de toutes références à l'aspect brut et mécanique de la construction par l'abondante utilisation de la plaque de plâtre coffrante.
Nous sommes à l'heure actuelle dans la recherche d'une écriture qui désacralise l'architecture en la rendant plus lisible, plus accessible et sans fards.
Nous voulons tirer parti des détails d'assemblage et de la brutalité des matériaux pour composer une plastique architecturale la plus naturelle et la plus directe possible.

5 - La recherche d'une écriture sensible et sensuelle de l'espace.

Pour le campus de Quiksilver, nous avons voulu créer un univers de bureau qui ne renvoie pas à l'ambiance compassée et formelle des sièges sociaux d'entreprise.
Le projet est construit sur une métaphore de la forêt ; les troncs d'arbres deviennent des poteaux, les poutres poussent comme des branches, les faux-plafonds et les brise-soleils se développent comme des feuillages. Cet imaginaire ouvre un champ poétique qui transcende le parcours et le séjour dans l'espace.
Au delà de l'architecture, nous voulions offrir aux usagers le spectacle de la nature et des espaces de circulations généreux propices à la rencontre et la détente. Les espaces devaient permettre beaucoup de liberté dans l'usage et suggérer un comportement sensible des utilisateurs.
Nous avons conçu une architecture qui est de l'ordre de la charpente, les éléments sont assemblés avec une certaine brutalité. Ils apparaissent crus sans apprêt, avec une expression de masse et de sensualité qui appelle le contact des mains.
De la même manière les organes techniques sont révélés, exposés bruts ou à peine filtrés par des faux-plafonds ajourés. Cette esthétique tournée vers la sensualité, la transparence et la vérité dans l'exposition des fluides et des réseaux, met le visiteur dans une situation de compréhension immédiate de l'espace et lui offre la sensation que tout lui est révélé.
Si nous avons beaucoup travaillé sur le confort visuel en offrant des vues de qualité et un contrôle solaire, nous continuons à travailler aujourd'hui sur cet édifice pour améliorer le confort thermique, par l'exploitation de la ventilation naturelle.
Cette approche nous passionne, elle introduit un élément de bien-être dans le bâtiment directement contrôlable par l'usager. Aujourd'hui, elle n'est accessible en simulation à aucun logiciel d'évaluation thermodynamique ou de calcul réglementaire. C'est une source évidente d'économie d'énergie qu'il faut à tout prix réhabiliter sous le climat tempéré de la côte basque. Quoi de plus naturel que d'ouvrir sa fenêtre pour rafraîchir l'atmosphère du bureau !

Ce projet marque un tournant dans notre démarche et nous fixe d'autres niveaux d'exigences. Il nous a apporté une confiance nous permettant d'envisager d'autres projets, avec d'avantage de liberté, d'explorer d'autres architectures en adossant nos recherches d'innovation sur de vrais analyses de confort, de performances mais aussi de plaisir, de séjour et de parcours dans l'espace.
Au-delà du mode constructif, filière sèche ou béton, c'est la perception de l'espace et les qualités sensorielles qui s'en dégagent qui nous passionne.
Notre objectif est toujours de mettre l'usager en situation de confort, de bien-être, de confiance et de contrôle, plutôt que de s'attacher aux effets d'emphase faits pour l'impressionner et le mettre en posture d'admiration.

Légendes illustrations : 1, 2, 14, 15, 16 et 17 - Campus Quiksilver Na Pali à Saint Jean de Luz / 3 - Agence d'Architecture Patrick Arotcharen à Bayonne / 4 - Bureaux Créaticité à Bidart / 5 - Siège Social de l'Office 64 à Bayonne / 6 - Médiathèque à Saint Jean de Luz / 7 - Concours des Archives départementales à Bayonne / 8 - Chambre des Métiers à Bayonne / 9 - Extension du Musée de la Mer à Biarritz / 10 - BTS Audiovisuel à Biarritz / 11 - Centre de recherche Nobatek à Anglet / 12 - Logements ZAC d'Arroussets à Bayonne / 13 - Logements La Canopée à Bayonne.

Crédits : 1, 4, 11, 14, 15, 17 - © M. Choiselat / 2, 3, 10, 16 - © V. Monthiers / 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 - Cellule de modélisation X. Oudot, C. Le Besnerais, M. Choiselat.

ACTIVITÉS DE L'ORDRE

Agendas des conseillers

Depuis leur élection au Conseil Régional fin septembre 2010, les conseillers ont participé aux réunions suivantes au mois d'octobre :

- Club Services aux Entreprises filière AIC (Architecture, Ingénierie & Contrôle) à la CCI Toulouse ..... jeudi 30 septembre
- Réunion Ordre / Aimp / Ville de Toulouse (objet : charte maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'œuvre) à L'îlot 45 .....lundi 4 octobre
- Comité de rédaction Plan Libre à L'îlot 45 ..... mardi 5 octobre
- Mardis de l'Architecture au CMAV à Toulouse ..... mardi 5 octobre
- Rendez-Vous de l'Architecture au Stadium de Toulouse.....jeudi 7 octobre
- Trophées du Commerce de la CCI Toulouse ..... mardi 12 octobre
- Club Services aux Entreprises filière AIC (Architecture, Ingénierie & Contrôle) à Entiore à Quint ..... mercredi 13 octobre
- Réunion du Bureau de l'Ordre L'îlot 45..... mercredi 13 octobre
- Assemblée Plénière des Archives d'Architecture, d'Urbanisme et du Paysage en Midi-Pyrénées à L'îlot 45.....lundi 18 octobre
- Conseil d'Administration de la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées à L'îlot 45..... mardi 19 octobre
- Commission nationale Commande Privée au Cnoa à Paris ..... mercredi 20 octobre
- Commission des Litiges et des Pratiques Professionnelles à L'îlot 45 .....vendredi 22 octobre
- Réunion d'information sur l'HMONP à l'ENSA Toulouse .....lundi 25 octobre
- Comité Plan Libre à L'îlot 45..... mardi 26 octobre
- Réunion Ordre / Aimp / Ville de Toulouse à L'îlot 45..... mardi 26 octobre
- Club Services aux Entreprises filière AIC (Architecture, Ingénierie & Contrôle) à Entiore à Balma..... mardi 26 octobre
- Conférence de l'Aera au CMAV à Toulouse ..... mardi 26 octobre
- Réunion d'information de la MAF à L'îlot 45 ..... mercredi 27 octobre
- Commission des Litiges et des Pratiques Professionnelles à L'îlot 45 .....vendredi 29 octobre

Veille marchés publics

Interventions du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et réponses obtenues sur les opérations suivantes :

> Habitat Toulouse : construction d'une soixantaine de places d'hébergement et de locaux collectifs et construction de 30 logements et 1000 m² de locaux destinés à un centre médico-psychiatrique (31)

Difficulté : montant de la prime sous-évalué et demande d'une « note d'analyse technique » non prévue par l'article 70 du CMP en procédure de concours restreint.

Réponse : la note d'analyse technique ne sera plus demandée. Le montant des primes ne sera pas revalorisé mais le niveau de rendus des prestations sera adapté.

> Mairie de La Magdelaine sur Tarn : construction d'un groupe scolaire mixte maternelle – élémentaire (31)

Difficulté : choix de la procédure adaptée non conforme. S'agissant d'un marché de maîtrise d'œuvre estimé a minima à 219 170 euros ht, c'est la procédure de concours qui devait être choisie.

Réponse : à titre de réponse, la Mairie a transmis la liste résultant de l'ouverture des plis de ladite consultation. Nouveau courrier adressé pour rappeler l'intérêt qualitatif de ne pas choisir l'offre la plus basse.

> Mairie de Condom : réfection du Théâtre Municipal suite à un incendie (32)

Difficulté : pas d'élément DIAG et pas d'enveloppe prévisionnelle des travaux mentionnés pour cette procédure adaptée.

Réponse : procédure annulée.

> Sivom de Saint-Félix du Lauragais : réaménagement du cœur de village (31)

Difficulté : aucune rémunération prévue en contrepartie des prestations demandées (explications argumentées du parti architectural ; descriptif des solutions techniques, principes d'aménagement des espaces, liaisons avec l'existant...).

Réponse : le dossier demandé ne constitue pas des prestations devant être rémunérées. Il n'est attendu des candidats qu'un développement d'arguments avancés dans la lettre de candidature.

> SEM 81 : projet d'extension des bureaux de la Communauté de Communes Tarn & Dadou à Gaillac (81)

Difficulté : type de procédure retenue « conception – réalisation » ; remise de prestations sans prime ; date de démarrage non réaliste ; études géotechniques dans la mission de maîtrise d'œuvre.

Réponse : procédure de « conception – réalisation » justifiée par le caractère technique du bâtiment ; rémunération prévue dans le règlement de la consultation ; calendrier prévisionnel réaliste ; études géotechniques dans le GME ou en sous-traitance.

ACTUALITÉS

Décodage du code des devoirs professionnels

Au regard des questions récurrentes posées à notre service juridique, il a été décidé d'ouvrir cette rubrique afin de décoder les obligations de l'architecte édictées par le code des devoirs professionnels.

Dans ce numéro, nous avons choisi de commenter l'article 11 qui stipule :

« *Tout engagement professionnel de l'architecte doit faire l'objet d'une convention écrite préalable, définissant la nature et l'étendue de ses missions ou de ses interventions ainsi que les modalités de sa rémunération.*

Cette convention doit tenir compte des dispositions du présent code et contenir explicitement les règles fondamentales qui définissent les rapports entre l'architecte et son client ou employeur ».

La rémunération de l'architecte, à tous les stades, doit en principe avoir été convenue et, dans le cadre des marchés privés, l'Ordre recommande fortement la conclusion d'un contrat d'études préliminaires avant le début du travail de l'architecte. Le contrat va ainsi permettre, en cas de conflit, de prouver la réalité d'une rémunération et l'étendue des missions confiées à l'architecte. Ces deux points doivent ainsi être clairement définis dans le contrat.

De plus, le contrat empêche que l'une des parties ne se dédise de son engagement sans raison et/ou dédommagement de l'autre partie.

Elections au Conseil National

Le nouveau Conseil National de l'Ordre des Architectes, issu du renouvellement triennal par moitié qui vient d'avoir lieu le 18 novembre 2010, se compose désormais comme suit :

Président : Lionel Carli (50) / Vice-Présidents : Bérengère Rodriguez de Sa (34) et Denis Denisart (08) / Trésorier : Régis Rioton (04) / Secrétaire : Jean-Jacques Bégué (17) / Membres : Michèle Barbé (20) / Marie-Pierre Bauchet-Izoard (38) / Georges Billot (35) / Bertrand Camillerapp (76) / Etienne Charritat (974) / Jean-Mathieu Collard (68) / Cloud de Grandpré (75) / Martine Elissalt-Pattou (59) / Denis Guillermin (54) / Catherine Jacquot (94) / Emmanuel Lajus (33) / Jean-Paul Lanquette (63) / **Marie-Martine Lissarrague (31) (Présidente sortante de Midi-Pyrénées)** / Michael Marton (971) / Frédéric Ragot (69) / François Rouanet (13) / Sylvie Soulas-Perrot (63) / Dominique Tessier (93) / Thierry Van de Wyngaert (75)

Syndicat départemental des architectes du Tarn-et-Garonne

Suite aux élections qui ont eu lieu début septembre,voici la nouvelle composition du Bureau du SA 82 :

Président : Brice Meilleurat
Vice-Présidents : Louis Kieken et Gilles Taulier
Secrétaire : Pascal Delprat
Secrétaire adjoint : Raymond Cascarigny
Trésorier : Jean-Marc Delaytermoz
Trésorier adjoint : Claude Périn

SOCIAL

Valeur du point

L'arrêté du 25 juin 2010 portant extension de l'accord régional de salaire 2010 Midi-Pyrénées définissant les nouvelles valeurs de point (**6,87 euros pour la Haute-Garonne et 6,78 euros pour les autres départements**) est paru au JO du 6 juillet 2010.

A noter : l'extension des effets de l'accord susvisé est faite à dater de la publication du présent arrêté. Sa publication n'emporte donc pas d'effet rétroactif.

FORMATION

Optimisation de la qualité environnementale du bâtiment. L'outil COCON

Les acteurs de la construction ont aujourd'hui l'obligation de rationaliser et d'optimiser la qualité environnementale des bâtiments. Pour atteindre ces objectifs, ils se forment à de nouvelles démarches et s'aident de nouveaux outils.

COCON est l'un de ceux-là : ce logiciel permet dès la phase esquisse du projet d'intégrer les exigences de la qualité environnementale.

Simple d'utilisation, il facilite la recherche de solutions constructives performantes d'un point de vue thermique et environnemental. Il permet, en neuf comme dans l'existant, de comparer et de corriger simultanément plusieurs hypothèses.

COCON répertorie des types de paroi, des modes constructifs, des matériaux (900 items répertoriés) dont des éco-matériaux, des équipements de production et de distribution que l'utilisateur peut personnaliser ou modifier selon le projet.

Pour une meilleure appropriation du logiciel, cette formation se déroule par groupe de quatre à six stagiaires et s'appuie sur des exercices : études de cas proposées par le formateur puis un projet choisi par le stagiaire.

Cette formation s'adresse aux architectes et acteurs de la construction (maîtrise d'ouvrage, prescripteurs, …).

Apport dans la pratique quotidienne

Se former à ce logiciel permet :

- d'acquérir un outil pour sa propre pratique professionnelle.
- d'élargir ses compétences en jouant un rôle de conseil et d'assistance technique au sein d'une équipe de maîtrise d'œuvre ou de maîtrise d'ouvrage.

La visualisation des résultats par graphiques en fait aussi un outil de communication et d'argumentation technique vis-à-vis de la maîtrise d'ouvrage.

Sophie Cordier, responsable de la formation, Enviro B.A.T. MP

Formateur : Luc Floissac, auteur du logiciel COCON, conseiller environnemental et chercheur au LRA-ENSA de Toulouse

Calendrier des formations ouvertes à partir de janvier 2011
Inscriptions, informations et programme : www.polearchiformation.org
Pôle-Cifca – 83,rue Aristide Maillol – BP 10629 – 31106 Toulouse – Tél : 05 62 11 50 63

Libellé de la formation	Dates	Organisme et lieu de formation	Coût pédagogique
Formation de coordination SPS, niveaux 1 & 2 **Stage niveau 1** **15** journées en **3** séances **Stage niveau 2** **12** journées en **3** séances	**Niveau 1 : 17 au 21 janvier, 31 janvier au 4 février, 14 au 18 février 2011** **Niveau 2 : 17 au 21 janvier, 31 janvier au 4 février, 14 & 15 février 2011**	MC Formation Blagnac	**2200 euros** Net de taxes **1760 euros** Net de taxes
Optimisation de la qualité environnementale des bâtiments. L'outil Cocon(*) **1,5** jours de formation Formation limitée à 6 stagiaires maximum	vendredi **14 janvier 2011** (1 jour) vendredi **21 janvier 2011** (1/2 jour)	EnviroBat M-P - ENSA de Toulouse	**420 euros** Net de taxes Possibilité de réaliser la formation dans vos entreprises (tous départements de Midi-Pyrénées)
Habitat durable(**) **2** jours de formation par module	Module 1 : **21 & 22 janvier 2011** Module 2 : **4 & 5 février 2011** Module 3 : **18 & 19 février 2011**	CIFCA - ENSA de Toulouse	Les 3 modules : **1540 euros** Net de taxes
Le béton armé et l'architecte(*) **2** jours de formation	**27 & 28 janvier 2011**	MC Formation Blagnac	**660 euros** Net de taxes
Formation OPC **module de 3** jours de formation	Réaliser les plannings de la mission OPC **9, 10 & 11 février 2011**	MC Formation Blagnac	**1190 euros** Net de taxes
L'architecte juré de concours : prise de parole et cadre législatif(*) **1,5** jours de formation, plusieurs sessions en 2011 Formation limitée à 15 stagiaires maximum	**11 & 12 février 2011**	CIFCA - ENSA de Toulouse et CROAMP	**150 euros** le module Net de taxes
Outils et méthodes pour le diagnostic en accessibilité(*) **2** jours de formation	**25 & 26 février 2011**	CIFCA - ENSA de Toulouse	**400 euros** Net de taxes
Maison d'architecte : signer des contrats, c'est facile ! **2** jours de formation	**25 & 26 mars 2011**	CIFCA - ENSA de Toulouse	**400 euros** Net de taxes
De la programmation à la réalisation des équipements sportifs(***) **Formation complète :** 20 jours de formation, dont le cycle de conférences, 2 voyages d'études nationaux et 4 jours de voyage international	*Modules de 4 jours comprenant chacun une conférence (les jeudi soirs), totalisant 5 modules de formation.* Module 1 : Comprendre la commande, les enjeux, maîtriser le cadre réglementaire. **29 mars au 1er avril 2011** Module 2 : Connaître les principaux types d'équipements sportifs (visites d'équipements). **24 au 27 mai 2011** Module 3 : Comprendre le rôle des acteurs, savoir planifier et programmer (visites d'équipements en Région Parisienne). **27 au 30 septembre 2011** Module 4 : Comprendre les différentes fonctions des équipements sportifs, savoir s'adapter à des contextes internationaux (visites d'équipements en Europe). **22 au 25 novembre 2011** Module 5 : Diagnostiquer, moderniser, concevoir, réaliser. **24 au 27 janvier 2012**	CIFCA - ENSA de Toulouse et CNFPT Midi-Pyrénées	**3400 euros** Net de taxes, les 5 modules Possibilité de s'inscrire à un seul module (prix net de taxes) : Module 1 : **640 euros** Module 2 : **790 euros** Module 3 : **980 euros** Module 4 : **1290 euros** Module 5 : **540 euros**
Cycle de conférences sur les équipements sportifs : de leur programmation à leur réalisation(***) Conférences en lien avec la formation, organisées les jeudis à partir de 19h00	**31 mars 2011 / Thème :** Réglementations, normes, référentiels : contraintes ou atouts ? **Dates** des prochains thèmes : **26 mai 2011 / 29 septembre 2011 / 24 novembre 2011 / 26 janvier 2012**	CIFCA - ENSA de Toulouse et CNFPT Midi-Pyrénées	**10 euros** par conférence Net de taxes Gratuit (stagiaires de la formation, étudiant, demandeur d'emploi)
Approche de la programmation architecturale(**) **2** jours de formation	**21 & 22 avril 2011**	CIFCA - ENSA de Toulouse	**400 euros** Net de taxes
Concevoir, construire et rénover basse consommation(*) **Atelier 1 : 2** jours de formation **Atelier 2 : 6** jours de formation Possibilité de s'inscrire à un atelier au choix	**A partir de 2011** **Atelier 1 :** Initiation à la conception bioclimatique de bâtiments écologiquement durables. **Atelier 2 :** Concevoir, construire et rénover en Midi-Pyrénées. Méthode et conduite d'opération.	Envirobat - ENSA de Toulouse	Atelier 1 : **520 euros** Net de taxes Atelier 2 : **1560 euros** Net de taxes

*Nouveau stage
** Stages soutenus par la Direction générale des patrimoines
*** Stage réalisé en partenariat avec le CNFPT

LE BELVÉDÈRE DU RAYON VERT

Amarré au rocher, l'édifice émerge de la ville comme un vaisseau venu d'ailleurs. Son ampleur déployée suggère quelques voyages aériens, ceux d'une machine étonnante, ou bien est-ce plutôt là, l'escale d'un paquebot festif dont tout les invités s'en sont allés…
Ajustée sur son éperon, la construction semble gainée, posée sur la pointe d'un pied étroit. Elle s'étire vers le ciel pour mieux se détacher du trafic bruyant qui l'effleure. Cette masse est façonnée par l'écho des sifflements du trafic ferroviaire entrant ou sortant de la gare de Cerbère, et en miroir sur son autre face par la circulation sur la route sinueuse.

L'emplacement distingue l'édifice par ses relations de voisinage : la route, le chemin de fer, l'éperon rocher, le surplomb sur la ville, sur la mer. Pourtant son étrangeté, son port en rupture, son abandon laissent pensifs…
Michel Foucault décrit en 1967 dans son texte « *Des espaces autres – Hétérotopies* » ces espaces qui sont en relations avec tous les autres et qui pourtant les contredisent « *…ces sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux* ».

L'hôtel du Belvédère du rayon vert à Cerbère construit entre 1928 et 1932 est destiné à une clientèle de « sleepings », voyageurs en transit entre la France et l'Espagne. Le changement des essieux différents de part et d'autre de la frontière, le transfert des voyageurs ou des marchandises, les formalités de douane qui peuvent demander un certain temps occasionnent un temps d'attente.
Cet hôtel offre aux voyageurs un accueil de qualité et de nombreuses distractions. Les salles majestueuses témoignent de l'ambiance de fêtes fastueuses, d'un temps privilégié, un lieu d'oisiveté, un espace de rêverie.
Nous pouvons visiter encore aujourd'hui la salle de restaurant panoramique sur la côte et la mer, la salle de théâtre qui était accessible directement depuis l'extérieur par le grand escalier, le bar pour les entractes ; il existait aussi une salle de casino. Ce temps intense fut extrêmement bref puisque il s'éteint dès 1936 avec la guerre d'Espagne et la fermeture des frontières.

Ce qui intéresse Michel Foucault, ce sont «*…parmi tous ces emplacements, certains d'entre eux ont la curieuse propriété d'être en rapport avec tous les autres emplacements, mais sur un mode tel qu'ils suspendent, neutralisent ou inversent l'ensemble des rapports qui se trouvent, par eux, désignés, reflétés ou réfléchis…*» Il veut parler là du faisceau de relations qui définissent les emplacements de passage, les rues, les trains, mais encore les emplacements de halte provisoire, tel les cafés, les cinémas…les hôtels, les emplacements de repos…
« *L'hétérotopie a le pouvoir de juxtaposer en un seul lieu réel plusieurs espaces, plusieurs emplacements qui sont en eux-mêmes incompatibles. C'est ainsi que le théâtre fait succéder sur le rectangle de la scène toute une série de lieux qui sont étrangers les uns aux autres…*»
La passion du propriétaire du Belvédère pour le cinéma confirme la double inscription de ce lieu dans « des espaces autres » : les projections se sont parfois déroulées dans le garage, dans la grande salle dont l'écran amovible étant installé devant la scène à l'italienne, mais aussi sur le toit pour des projections en plein air.
« *Les hétérotopies sont liées le plus souvent à des découpages du temps…l'hétérotopie se met à fonctionner à plein lorsque les hommes se trouvent dans une sorte de rupture absolue avec leur temps traditionnel…* »
Les voyageurs semblent avoir profité là d'espaces d'illusion, une sorte de contre point à la vie réelle, et trouvé une relation au temps futile, passager, précaire.
L'image du navire est portée par la proue de l'édifice, les balcons linéaires sur lesquels ouvrent toutes les chambres, la toiture terrasse accessible d'où l'on scrute l'horizon dans l'attente probable de l'apparition du rayon vert. Tel un lieu sans lieu, le vaisseau emporte les voyageurs sur l'espace infini de la mer.
L'œuvre réalisée par l'architecte Léon Baille est classée monument historique depuis 1987.
Il est aujourd'hui possible d'y faire escale, en louant des appartements meublés, vous y croiserez l'hôte de ces lieux qui entretien avec passion la mémoire de ce vaisseau.

http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memoire_fr
Michel Foucault, Dits et écrits, Des espaces autres, Architecture Mouvement Continuité, n°5, octobre 84

Véronique Joffre & Eric Morin

Habitez autrement...

L'exposition « Habiter écologique quelles architectures pour une ville durable ? », produite par la Cité de l'architecture & du patrimoine est proposée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne (CAUE 47) à l'église des Jacobins à Agen du 8 janvier au 26 mars 2011. Programmée dans le cadre d'HABITEZ AUTREMENT, événementiel destiné à faire découvrir les nouveaux modes d'habiter, elle s'adresse au grand public.

Ponctuée de maquettes et de salons-vidéos, l'exposition présente en 48 projets un panorama de la création architecturale en lien avec l'écologie, en France et dans le monde, depuis un siècle. Elle met en valeur une approche holistique (globale et pluridisciplinaire) de l'architecture et de l'urbanisme qui mène à un habitat ancré dans un territoire, socialement équitable, écologiquement soutenable et économiquement viable.

Des précurseurs de l'architecture éco-responsable aux architectes et urbanistes actuels, de la maison individuelle au quartier de ville, les projets, passés, en cours et à venir rendent compte de la variété des esthétiques qui souvent croisent savoir-faire traditionnels et technologies modernes. « Ce n'est pas seulement dans les innovations techniques qu'il faut chercher les modèles capables d'assurer notre avenir, mais dans de nouvelles relations humaines, fondées sur la confiance, la solidarité et le partage. » Dominique Gauzin-Müller, architecte, commissaire de l'exposition.

Fondés sur de multiples critères tissant des liens entre l'écologie, l'économie, le social et le culturel, ces projets témoignent de l'engagement des architectes et urbanistes à penser l'habitat autrement.

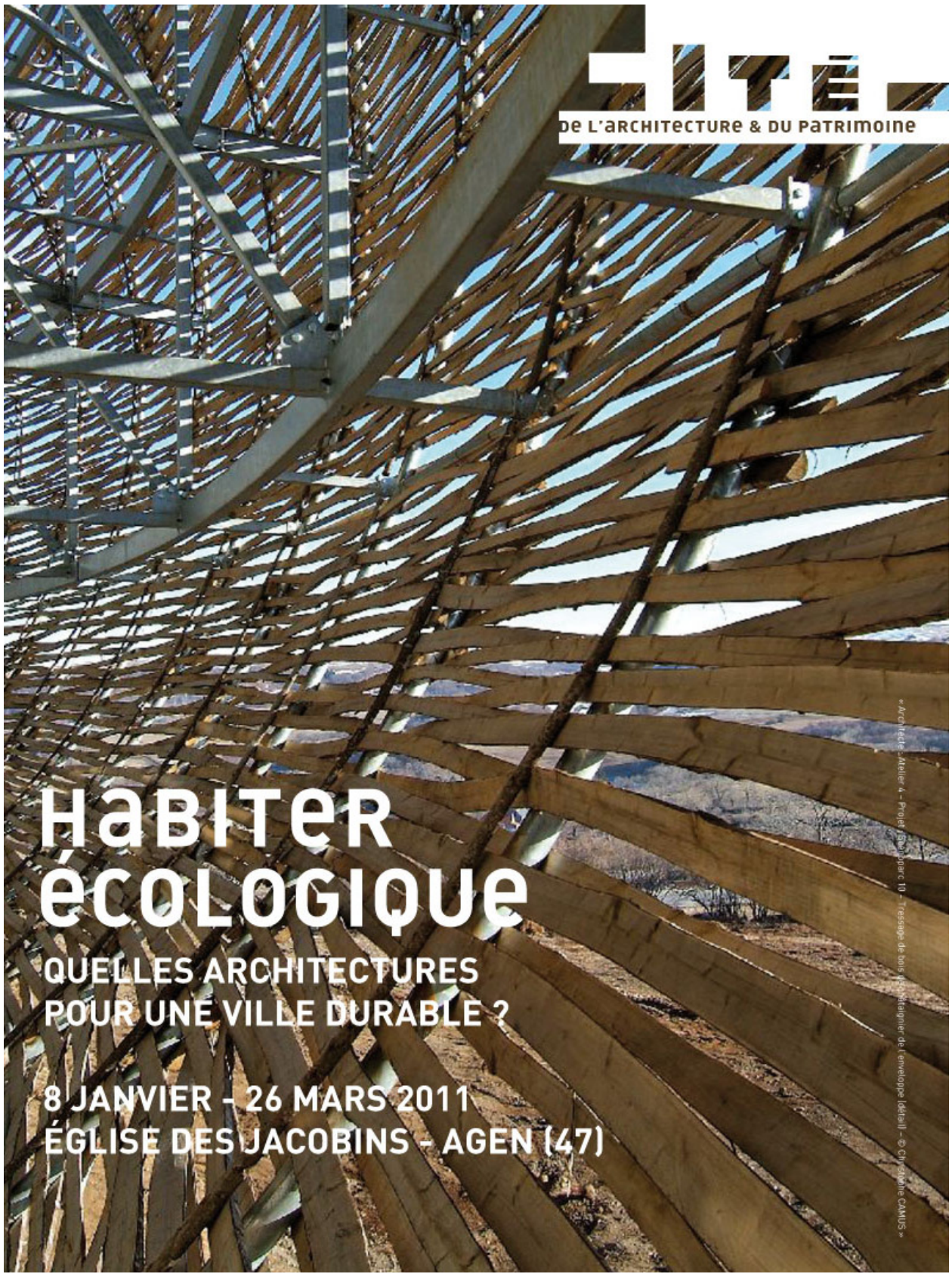

Exposition

Habiter écologique
quelles architectures pour une ville durable ?

exposition produite par la Cité de l'Architecture & du Patrimoine

8 janvier - 26 mars 2011
Église des Jacobins
Rue Richard Coeur de Lion
47000 Agen

Horaires d'ouverture : du mercredi au dimanche 10h-12h / 14h-18h
Fermeture : lundi et mardi / Prix d'entrée : plein tarif : 3 euros (adulte)

Autour de l'exposition

Cycle de 4 conférences : L'architecture c'est écologique !

8 janvier 2011 - Dominique Gauzin-Müller, architecte, commissaire de l'exposition
17h – Salle des Illustres – Hôtel de Ville – 47000 Agen
5 février 2011 - Françoise-Hélène Jourda, architecte
14h30 – Préfecture de Lot-et-Garonne - 47000 Agen
5 mars 2011 - Philippe Madec, architecte-urbaniste
14h30 – Centre Jacques Prévert – 47240 Bon Encontre
26 mars 2011 - Emmanuelle Colboc, architecte
16h – Salle des Illustres – Hôtel de Ville – 47000 Agen

Ciné-débat
3 mars 2011 - à partir de 18h : projections, buffet et débat en présence d'un intervenant - Cinéma les Montreurs d'Images - 10 rue Ledru Rollin - 47000 Agen

Habitez autrement c'est aussi ...

Exposition photographique : habitants atypiques, chacun cherche son toit
27 janvier - 10 mars 2011 - Centre André Malraux
6, rue Ledru Rollin - 47000 Agen
a.brunet, photographe ; i.brunet, auteur ; m.grübel, graphiste
exposition produite par le CAUE 49 et le CAUE 31

café-archi : l'habitat coopératif
10 février 2011 - à partir de 18h rencontre-débat avec Stéphane Gruet, architecte-philosophe
centre culturel André Malraux - 47000 Agen
entrée libre

n'en jetez plus ! et habitez écologique
24 janvier - 4 mars 2011 - Centre Jacques Prévert
exposition-atelier, pour les 8-12 ans, produite par la Cité de l'Architecture & du Patrimoine
47240 Bon Encontre

informations : www.caue47.com tel. : 05 53 48 46 70

A l'occasion de la conférence de Philippe Madec, le 5 mars 2011, l'APUMP, la FFP Midi-Pyrénées, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, organisent un déplacement et une visite commentée de l'exposition (14 euros hors frais de repas). Départ à 9h00 du métro Balma-Gramont. Inscriptions auprès du CROAMP : 05 34 31 26 66 ou croa.midi-pyrenees@wanadoo.fr